



LES ACTUALITES DE L'ACADEMIE

N°27

Juillet
2019

Le Mot du Président

Le 3 juin dernier, à la suite d'un très gros travail que j'avais initié par une lettre de mission adressée, le 23 mars 2018, aux membres de la Commission juridique, les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur de notre Académie ont été soumis au vote des membres titulaires. Je tiens ici à remercier chaleureusement les artisans de cet important chantier dont l'ampleur se compte en plusieurs centaines d'heures de travail. Un merci tout particulier au *trio* qui s'est retrouvé en première ligne : Mireille Courdeau, Jacques Carral et Jean-Marc Detaillé. Si je les ai accompagnés, je les ai laissés totalement libres dans la rédaction des textes issus, il est vrai, de l'analyse du « questionnaire à choix multiples » auquel 34 académiciennes et académiciens ont accepté de répondre, un « score » qui donne toute sa légitimité aux conclusions qui ont pu en être tirées...

Les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur, après deux « tours de table » successifs, ont été votés, **à l'unanimité**, par les membres titulaires présents ou représentés lors de l'A.G du 3 juin 2019. Ces textes viennent donc annuler et remplacer ceux qui étaient en vigueur depuis le 13 mars 1997, date de la dernière mise à jour des textes régissant le fonctionnement de notre Académie.

Les nouveaux statuts ont été déposés en Préfecture le 17 juin, selon la procédure actuellement en vigueur.

L'objectif de ces nouveaux textes, en résumé et à grands traits, sont les suivants :

- adapter nos statuts à l'environnement juridique contemporain,
- procéder à un ensemble d'ajustements pour tenir compte de l'évolution des pratiques depuis 1997,
- moderniser la gouvernance de l'Académie, avec, en particulier, la mise en place d'un Conseil d'Administration de 11 membres permettant à celles et ceux qui oeuvrent, au quotidien, pour la bonne marche de l'Académie de participer *officiellement* à son fonctionnement (le nouveau C.A sera mis en place en octobre ou novembre 2019 et il prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2020),
- renforcer la participation des « *membres associés* » en leur donnant le droit de voter les rapports moral, d'activités et financier de l'Académie lors de l'Assemblée Générale annuelle consacrée au bilan de l'exercice précédent et à la validation de l'exercice, prévisionnel, suivant.

Je terminerai ces quelques lignes en reprenant les propos qui ont été les miens au terme de la séance solennelle de décembre 2018 :

Je souhaite longue vie à notre Académie, « ni tout à fait la même ni tout à fait une autre » (Verlaine), dans une continuité qui se doit, en même temps, de veiller à sa pérennité et d'intégrer une incontournable dose de *plasticité* et de *flexibilité* : deux caractéristiques fondamentales du *vivant* dont l'objectif est de continuer à (sur)vivre !

Avec mes plus sincères sentiments confraternels,

Jean-Luc Nespoulous Président de l'Académie de Montauban

Sommaire :

Le mot du président,
p. 1
Séance publique du 3 juin 2019 : Un alerte centenaire : Pierre Gamarra tel qu'en lui-même par Claude Sicard, membre titulaire, ancien président,
pp. 2 et 3
Les prochaines conférences de 2019, p.4
Les mutations en cours de l'Académie : La période de transition du 2e semestre 2019,
p.4

Séance publique du 3 juin 2019 :

**Un alerte centenaire : Pierre Gamarra tel qu'en lui-même
par Claude Sicard, membre titulaire, ancien président**



C'est à une brillante conférence qu'a été convié un nombreux public, le 3 juin. Le professeur Claude Sicard, membre titulaire et ancien président de l'Académie, a évoqué la mémoire et le riche parcours d'**Un alerte centenaire : Pierre Gamarra tel qu'en lui-même**.

Né à Toulouse le 10 juillet 1919, il avait fait ses études à l'Ecole Normale d'Instituteurs de cette ville, puis s'était lancé dans la Résistance en distribuant des tracts et des journaux clandestins. Attaché dès 1949 à la revue parisienne *Europe*, il aimait se ressourcer sur ses terres occitanes que célèbrent bon nombre de ses œuvres poétiques et romanesques comme *La Maison de feu* (1948), *La Femme et le fleuve* (1951), *Rosalie Brousse* (1953), *Le Maître d'école* (1955), *La Femme de Simon* (1962), *Rhapsodie des Pyrénées* (1963), *Les Mystères de Toulouse* (1967), *Cantilène occitane* (1979), *Le Fleuve palimpseste* (1984), *Romances de Garonne* (1990)... Dans l'éloge prononcé sur sa tombe au cimetière de Bessens, le 30 mai 2009, Claude Sicard soulignait l'importance de cet "l'écrivain occitan de langue française" : 20 recueils poétiques et 50 romans et nouvelles (dont la moitié à l'intention de la jeunesse), 6 biographies, 5 essais et préfaces, 8 pièces de théâtre... Pierre Gamarra avait été élu au 35^{ème} fauteuil de l'Académie, succédant au professeur et homme de théâtre Claude Barousse.

Héritier du Siècle des Lumières, il avait écrit en juin 1974 ces phrases lourdes de sens : « *Il n'est pas possible de se détourner des mains torturées d'un musicien, des enfants assassinés, des villages et des villes incendiés... Les regards d'un enfant mort – mort par la faute des hommes, dans la guerre des hommes – ces regards sont terribles, insoutenables...* ». Sa vie durant, l'écrivain n'a eu de cesse, ainsi que le souligne Claude Sicard, de dénoncer toutes les formes de la violence mortifère et de « *symboliser à la fois notre espérance d'un ailleurs à notre portée, tel que la poésie nous le laisse entrevoir, et le retour aux simples richesses de la terre, qui assurent sans artifice notre être au monde* ».

L'écriture de Pierre Gamarra rejette sans détours notre « *société de consommation étalée à l'envi dans son matérialisme mercantile* » précise Claude Sicard. L'homme aime raconter, avec une ardeur juvénile s'orientant à la fin de sa vie vers les civilisations orientales, « *la pureté du commencement* ». Et le conférencier d'ajouter : « *Il ne s'agit pas pour Pierre Gamarra d'un regard nostalgique vers un passé révolu mais tout au contraire d'un effort pour nier l'absurde dans un recommencement plein de promesses* ». Ceci se vérifie aisément dans des œuvres comme *La Maison de feu*, *Le Maître d'école* ou *La Femme de Simon*.

Pierre Gamarra laisse aussi à la postérité une grande fresque historique en trois volets : *Les Mystères de Toulouse* (1967), *L'Or et le Sang* (1970) et *72 Soleils* (1975). L'action commence après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, se poursuit sous le Second Empire, se termine dans le sang lors de la Commune de 1871. Le héros de cette reconstitution est Jacques Berthet, dit Jacques Soleil. Claude Sicard souligne enfin l'importance de l'œuvre poétique de Pierre Gamarra par la lecture de *Sur un visage de jeune fille* (1975), poème inédit écrit à Hanoï pendant la guerre du Vietnam. La guerre n'épargne aucun peuple. Les années noires se succèdent au fil des siècles. L'Histoire serait-elle une fatalité ? De toute la force de ses convictions, Gamarra en refuse l'idée, de même que ses personnages en proie aux "colères" de la Garonne et du Tarn, évoquées dans *La Femme et le fleuve* : lorsque le courageux maçon, Bertrand, voit la maison qu'il vient de restaurer détruite par les eaux en furie, il sait qu'avec d'autres il la reconstruira et sera plus fort que le malheur.



(suite de la page 2)

Terminant sa passionnante et savante conférence, Claude Sicard ne manque pas d'évoquer l'une des pièces maîtresses de Pierre Gamarra, *Oc*, recueil de 40 poèmes, qui « nous engage à ne jamais désespérer ». Enseignement majeur, pérenne : « *La force de ses mots est porteuse d'images. Le poète, l'artiste, est celui qui se heurte avec une telle obstination contre le mur qui semblait étanche de notre prison qu'il réussit à y percer la brèche d'une espérance* ». Et de conclure : « *Aurai-je réussi, chers amis, à vous convaincre de lire Pierre Gamarra, de découvrir cet être simple et bon, pétri de bon sens, passionnément épris de justice et de fraternité, et qui, par-delà le temps, nous aide à vivre ?... Ce centenaire conserve ces vertus qui n'ont pas d'âge et qui s'appellent honnêteté, générosité, confiance en l'homme* ».

Le président Jean-Luc Nespoulous concluait ainsi cette magistrale conférence : « *Comme chaque fois, lorsque votre voix s'arrête, le silence devient tout à coup pesant. Vous nous avez convaincus de lire l'œuvre de Pierre Gamarra, de même que tous les auteurs dont vous nous avez parlé, un jour ou l'autre, avec fougue et sensibilité* ».

Et le président Nespoulous de continuer : « *Mon ami Jean Métellus, brillant écrivain haïtien qui obtiendra le « Grand Prix de Poésie de Langue Française Léopold Sédar Senghor » (2006) et le « Grand Prix de la Francophonie de l'Académie Française » (2010), rencontra Pierre Gamarra en 1969, alors qu'il terminait ses études de médecine. Dans le numéro 966 de la revue **Europe** (octobre 2009) consacré à Arthur Rimbaud, une douzaine d'hommages à Pierre Gamarra ont été publiés (pp. 272-309). A la page 291, Jean Métellus écrit : « L'homme avait beaucoup d'allure, de culture, mais c'était un homme d'abord simple et un merveilleux compagnon. Toujours plein de projets, il m'entretenait encore récemment et avec enthousiasme de la Chine qu'il apprenait à connaître à travers son fils et son petit-fils. Il m'avait aussi confié qu'il était rassuré sur l'avenir d' **Europe** grâce à l'équipe actuelle et à Jean-Baptiste Para en particulier. Cette revue était comme son enfant et il m'en parlait à chacune de nos rencontres, il en était la mémoire vivante. Le plus grand hommage que l'on puisse lui rendre, c'est de continuer à faire vivre et à développer cette revue* ».

Dans la foulée, Claude Sicard lit une page du *Fleuve palimpseste* (Grand Prix de la Société des Gens de lettres) où Gamarra évoque avec une grande précision la ville de Montauban, qui donnera bientôt son nom à une voie nouvelle de la cité, tout comme les écoles de Bessens font désormais partie du Groupe scolaire Pierre Gamarra.



À Montauban

*À Montauban, parmi les maisons rouges,
je m'avançais vers le Tarn. Le soleil
mettait sur les trottoirs des diamants et des jais.
Le fleuve tout à coup s'emplissait de poèmes
Et sur le Musée Ingres, lentement
Naissaient des visages de feu.
Je me penchais vers le Tarn. Des dragons
De la Chine dansaient sur les eaux.
Je leur criais : ô merveilles de soie,
merveilles de jade et d'or rouge,
je vous salue, seigneurs de l'Orient léger,
venez me raconter les paroles du monde.(1)*

Pour clôturer cette séance, le président Jean-Luc Nespoulous remettait la médaille de l'Académie à Mme Sylvette Devienne-Gamarra, la fille de l'écrivain, qui n'avait pu la recevoir le jour de sa réception. Les académiciens peuvent être fiers d'avoir compté parmi eux cet homme d'exception dont Claude Sicard avait souligné que son œuvre, « *par sa générosité, sa lucidité sans illusions mais sans faiblesse, nous aide à vivre en luttant contre l'absurde* ».

(1) poème publié dans P. Gamarra., *La lune dans ton sac*, édité par les Amis de Pierre Gamarra, 2018.
Contact : amisdepgamarra@gmail.com

Les prochaines conférences de 2019 :

fête de la Science

Séance du 7 octobre : Réception à l'Académie et conférence de **Mireille Courdeau** : Art et science : complicités, cheminements et perspectives, **dans le cadre officiel de la Fête de la Science.**

4 novembre : Noël Chazarain : « La Force Intérimaire des Nations Unies au Liban, la FINUL ».

15 décembre : séance solennelle : Geneviève Falgas : « Dans le sillage d'Olympe de Gouges. »

A noter également :

(11/12/13 octobre à Montauban : Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées).

Les mutations en cours de l'Académie : La période de transition du 2e semestre 2019

L'Académie de Montauban, dont le titre complet est dorénavant : **L'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts de Montauban** a déposé ses statuts rénovés en préfecture le 17 juin, à la suite du vote d'approbation de ceux-ci et du nouveau règlement intérieur, le 3 du même mois, en assemblée générale.

Cette démarche officielle a pour effet d'ouvrir, jusqu'à la fin de l'année 2019, une période de transition pour l'Académie, qui va mobiliser le bureau actuel et la commission juridique. L'ensemble des dispositions nouvelles contenues dans ces deux textes auxquels les membres de l'Académie peuvent avoir accès en consultant la page « **Les statuts** » de l'**espace membres** » (cliquer : <http://www.academiemontauban.fr/espace>) de notre site, sont désormais en vigueur. Cet espace « membres » n'est accessible qu'aux membres titulaires actuels de l'Académie, dénommés dans les nouveaux statuts, « Les académiciens » et aux membres associés.

S'agissant de l'élection du nouveau Conseil d'Administration de onze membres, celle-ci interviendra à l'automne (octobre ou novembre). Il prendra officiellement ses fonctions le 1^{er} janvier 2020. Durant la période de transition, c'est l'actuel bureau qui continuera à exercer toutes les compétences statutaires du conseil.

C'est aussi durant cette période, que la nouvelle « assemblée générale élective des académiciens » se réunira, après instruction préparatoire par le bureau élargi chargé de l'examen des candidatures, pour procéder à la nomination de nouveaux académiciens venant remplacer les confrères démissionnaires ou décédés. La procédure prévue par les statuts rénovés n'est pas radicalement nouvelle et s'inscrit dans la continuité historique du fonctionnement de l'Académie.

Les membres associés intéressés peuvent avoir directement accès aux informations utiles en consultant, sur la page du site « **Les membres** », (cliquer : <http://www.academiemontauban.fr/composition/membres-honorifiques>) un encart intitulé « Comment devenir membre de l'Académie ? ». Cette rubrique « Les membres » est en *accès libre* pour toute personne qui se connecte sur le site de l'Académie.

D'ici la fin de l'année, *Les Actualités de l'Académie*, ainsi que notre site, donneront toutes les informations utiles sur l'état d'avancement de cette procédure.

Responsable de la lettre électronique de l'Académie : **Jean-Luc Nespoulous**
Conception et mise en page : **Jacques Carral**
Messagerie :
academiedemontauban@gmail.com
Adresse : Maison de la culture :
4 rue du Collège, 82000 Montauban
POUR EN SAVOIR PLUS, cliquer sur ce lien : <http://www.academiemontauban.fr>

Bon de commande

Mr, Mme, Mlle.

Adresse :

souhaite recevoir le livre suivant :

Prix : 16 Euros : Du Tarn-et-Garonne aux tranchées, hommage à nos poilus

10 Euros : L'axe Garonne, La terre et les hommes

(participation aux frais d'envoi pour 1 commandé : 5 €)

Règlement par chèque uniquement à l'ordre de l'Académie de Montauban

